BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « B »

Annonce n° 427

44 - Loire-Atlantique

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Modifications et mutations diverses

792 041 188 RCS Nantes.
SCI CCMD.
Forme : Société civile immobilière.
Capital : 1000 EUR.
Adresse du siège social : 33, rue Pierre Dupont, 44100 Nantes.
Commentaires : Changement d'objet social à effet du 01.12.2025. Ancien objet social : Location de terrains et d'autres biens immobiliers Nouvel objet social : - La propriété, l'administration, incluant l'achat et à titre exceptionnel la vente, et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, que la société se propose d'acquérir ou d'édifier et d'une manière générale de tous immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, L'administration, la gestion et, à titre exceptionnel, la cession de parts de société civiles immobilières ou de parts de société civiles de placement immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, L'administration et la gestion, directe ou indirecte, incluant l'achat et la vente, de tous supports de placements financiers, tels que valeurs mobilières, parts d'OPCVM... Et de toutes liquidités en Euro ou en devise étrangère, - L'acquisition et la gestion de toutes participations dans des sociétés ou des entreprises quelle que soit l'activité de ces sociétés ou entreprises, Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, exceptionnellement d'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment aux moyens de ventes, échanges ou apports en sociétés..

La Directrice de l'information légale et administrative : Véronique LEHIDEUX